



AGENDA SUBITEM 6(F): ADDRESSING THE THREAT FROM CHEMICAL WEAPONS USE

CANZ statement about the chemical weapons attack on 7 April 2018 in Douma, Syria

Mr. Chair,

I am delivering this statement on behalf of Australia, Canada, and New Zealand.

In its third report, the OPCW's Investigation and Identification Team (IIT) attributed the chlorine attack on 7 April 2018 in Douma to the Syrian Arab Air Force.

Douma is the ninth chemical weapons attack attributed to the Syrian Arab Republic since its declared program was destroyed.

We note the special proximity and close operational and tactical coordination between the perpetrators and Russian forces in the conflict in the Syrian Arab Republic, their co-location at the airport from which the attack was launched, and their exclusive control of the airspace at the time the attack was launched.

Mr. Chair,

We condemn this attack in the strongest possible terms. We reaffirm the vital importance of attribution to deter future chemical weapons use, and heed the Director General's call for the international community to take action.

Our countries express their deepest sympathies to the loved ones of the at least 43 victims – the 7 men, 17 women, 9 boys, and 10 girls who died suffocated by chlorine gas.



We hope the report provides some comfort to their loved ones that the perpetrators can no longer evade accountability for their actions.

We are grateful to all the persons who collected evidence despite risks to their own safety, and we thank the IIT for the thorough analysis, over a course of almost two years, to reach their conclusion.

The IIT's independent investigation was based on 66 witness statements, 70 samples, expert advice from chemists, toxicologists, munitions specialists, among many others, and almost 80 000 flight trajectory simulations.

All investigations were conducted separately from each other with experts who had no previous knowledge of the evidence. This strong evidentiary base proves other scenarios are not scientifically plausible.

Finally, Mr. Chair,

We are concerned that Syria has downgraded its cooperation with the OPCW. This situation is not acceptable. We expect Syria to discharge its obligations under the Chemical Weapons Convention as is incumbent on us all.

Our countries call on all Council members to uphold the decisions taken by the Council and the Conference on this matter.

Thank you, Mr. Chair.

[END]



POINT 6(F) DE L'ORDRE DU JOUR : FAIRE FACE À LA MENACE D'UTILISATION D'ARMES CHIMIQUES

Déclaration au nom de l'Australie, du Canada et de la Nouvelle- Zélande

Le 7 avril 2018 à Douma, Syrie

Monsieur le Président,

Je prononce cette déclaration au nom de l'Australie, du Canada et de la Nouvelle-Zélande.

Dans son troisième rapport, l'équipe d'enquête et d'identification (EEI) de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) a attribué l'attaque au chlore du 7 avril 2018 à Douma à l'armée de l'air arabe syrienne.

Douma est la neuvième ville à avoir subi une attaque aux armes chimiques attribuée à la République arabe syrienne depuis sa déclaration de destruction de son programme.

Nous soulignons la proximité particulière et l'étroite coordination opérationnelle et tactique entre les auteurs et les forces russes dans le conflit en République arabe syrienne, leur colocalisation à l'aéroport d'où l'attaque a été lancée, et leur contrôle exclusif de l'espace aérien au moment où l'attaque a été lancée.

Monsieur le Président,

Nous condamnons cette attaque avec la plus grande fermeté. Nous réaffirmons l'importance vitale de l'attribution pour dissuader toute utilisation future d'armes chimiques et réitérons l'appel lancé par le directeur général à la communauté internationale pour qu'elle prenne des mesures.



Nos pays expriment leur plus profonde sympathie aux proches des 43 victimes connues – 7 hommes, 17 femmes, 9 garçons et 10 filles – qui sont mortes asphyxiées par le gaz chloré.

Nous espérons que le rapport apportera un peu de réconfort à leurs proches en leur montrant que les auteurs de ces actes ne peuvent plus se soustraire à leur obligation de rendre des comptes.

Nous sommes reconnaissants à toutes les personnes qui ont recueilli des preuves malgré les risques pour leur propre sécurité, et nous remercions l'EEI pour son analyse approfondie, effectuée sur une période de près de deux ans, qui lui a permis d'arriver à ces conclusions.

L'enquête indépendante de l'EEI s'est appuyée sur 66 déclarations de témoins, 70 échantillons, des avis d'experts (chimistes, toxicologues, spécialistes des munitions, etc.) et près de 80 000 simulations de trajectoires de vol.

Toutes les enquêtes ont été menées séparément par des experts qui n'avaient aucune connaissance préalable des éléments de preuve. Cette solide base de preuves prouve que les autres scénarios ne sont pas scientifiquement plausibles.

Enfin, Monsieur le Président,

Nous sommes préoccupés par le fait que la Syrie a réduit sa coopération avec l'OIAC. Cette situation n'est pas acceptable. Nous attendons de la Syrie qu'elle s'acquitte des obligations qui lui incombent en vertu de la Convention sur les armes chimiques, comme il nous incombe à tous de le faire.

Nos pays appellent tous les membres du Conseil à respecter les décisions prises par le Conseil et la Conférence sur cette question.



Je vous remercie, Monsieur le Président.

[FIN]